

**CONCOURS EXTERNE POUR L'ACCÈS AU GRADE
D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES**

ANNÉE 2020

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N° 2

Durée : 3 heures - Coefficient : 5

Gestion comptable et analyse financière

Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

Recommandations importantes

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.

Sous peine d'annulation de sa copie, le candidat ne doit porter aucun signe distinctif (nom, prénom, signature, numéro de candidature, etc.) en dehors du volet rabattable d'en-tête.

Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.



Tournez la page S.V.P.

Le candidat devra compléter l'intérieur du volet rabattable des informations demandées et se conformer aux instructions données

Nom de naissance

Prénom usuel

Jour, mois et année

Signature obligatoire

Numéro de candidature

*Nom :
Prénom :
Date de naissance :
N° de candidature (si absence de code barre)
Signature :*

À compléter par le candidat

ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION

Faire comme ceci

Ne pas faire

ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION

Axe de lecture code à barres candidat

Ne rabattre le cache qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance

Concours externe - interne - professionnel - ou examen professionnel ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Rayer les mentions inutiles

Externe

Pour l'emploi de : **Inspecteur des Finances publiques**

Épreuve n° :

Matière : **040 – Gestion comptable et analyse financière**

Date :

Nombre d'intercalaires supplémentaires :

Préciser éventuellement le nombre d'intercalaires supplémentaires

À L'ATTENTION DU CANDIDAT

En dehors de la zone d'identification rabattable, les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun élément d'identification tel que nom, prénom, signature, paraphe, localisation, initiale, numéro, ou toute autre indication même fictive étrangère au traitement du sujet.

Il est demandé aux candidats d'écrire et de souligner si nécessaire au stylo bille, plume ou feutre, de couleur noire ou bleue uniquement. Une autre couleur pourrait être considérée comme un signe distinctif par le jury, auquel cas la note de zéro serait attribuée. De même, l'utilisation de crayon surligneur est interdite.

Les étiquettes d'identification codes à barres, destinées à permettre à l'administration d'identifier votre copie, ne doivent être détachées et collées dans les deux cadres prévus à cet effet qu'en présence d'un membre de la commission de surveillance.

Suivre les instructions données pour les étiquettes d'identification

NOTE / 20

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'ATTENTION DU CORRECTEUR

**Pour remplir ce document :
Utilisez un stylo ou une pointe feutre de couleur NOIRE ou BLEUE.**

EXEMPLE DE MARQUAGE : Faire comme ceci Ne pas faire

Pour porter votre note, cochez les gélules correspondantes.

Reportez la note dans les zones **NOTE / 20** et dans le cadre **A**

En cas d'erreur de codification dans le report des notes cochez la case **erreur** et reportez la note dans le cadre **B**.

| Cadre A réservé à la notation | | | | Cadre B réservé à la notation rectificative | | | |
|-------------------------------|-----|-----|-----|---|-----|-----|-----|
| 20 | 19 | 18 | | 20 | 19 | 18 | |
| 17 | 16 | 15 | | 17 | 16 | 15 | |
| 14 | 13 | 12 | | 14 | 13 | 12 | |
| 11 | 10 | 09 | | 11 | 10 | 09 | |
| 08 | 07 | 06 | | 08 | 07 | 06 | |
| 05 | 04 | 03 | | 05 | 04 | 03 | |
| 02 | 01 | 00 | | 02 | 01 | 00 | |
| Décimales | | | | Décimales | | | |
| .00 | .25 | .50 | .75 | .00 | .25 | .50 | .75 |
| | | | | Erreur | | | |

NOTE / 20

EN AUCUN CAS, LE CANDIDAT NE FERMERA LE VOLET RABATTEBLE AVANT D'Y AVOIR ÉTÉ AUTORISÉ PAR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

SUJET

GESTION COMPTABLE ET ANALYSE FINANCIÈRE

Code matière : 040

Les candidats sont autorisés à utiliser les matériels suivants :

- *les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ;*
- *les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen » ;*
- *le plan comptable (non photocopié), normé et non annoté ni surligné, comportant uniquement la liste des comptes sans les documents de synthèse.*

Sont interdits :

- *les téléphones portables ainsi que les montres et/ou tout autres objets et accessoires connectés.*
- *l'utilisation de tout autre document ou matériel autre que le matériel nécessaire pour composer.*

Le candidat traitera obligatoirement les quatre exercices suivants.

EXERCICE N° 1 – Opérations courantes

Partie A – Écritures comptables

Vous êtes la ou le comptable de la société ORTOPHEABIAS. L'exercice comptable coïncide avec l'année civile et les opérations imposables à la TVA relèvent du taux normal.

Vous disposez des informations suivantes :

1 - Le 04/08/N, la société fait l'acquisition de marchandises auprès d'un fournisseur néerlandais pour un montant de 15 000 € hors taxes. Le fournisseur a communiqué le même jour sur la facture son numéro de TVA intra-communautaire.

2 - Le 07/08/N, la société reçoit la livraison des marchandises commandées à son fournisseur américain. La facture fait apparaître un total dû de 14 000 dollars – le cours du dollar est de 0,86 \$ pour 1 €. Les droits de douane de 500 € sont réglés au comptant par chèque bancaire le même jour lors des opérations de dédouanement.

3 - Le 11/08/N, la société envoie et facture des marchandises à son client français pour 25 000 € hors taxes. Elle accorde une remise de 3 %. Un escompte de 1 % est prévu sur la facture pour règlement avant la fin du mois.

4 - Le 13/08/N, acquisition d'un véhicule pour le dirigeant de la société. La facture fait état d'un montant net à payer de 25 900 € dont 100 € d'essence (la TVA est déductible sur l'essence du véhicule de tourisme avec un coefficient de taxation de 0,4) et 800 € de carte grise. Le règlement est effectué au comptant par chèque bancaire.

5 - Le 18/08/N, réparation du véhicule de livraison. La facture mentionne des frais pour 550 € HT. Le règlement interviendra le 31/08, par chèque bancaire.

6 – Le 19/08/N, la société reçoit de la banque un avis concernant la remise à l'escompte d'une lettre de change relevé comportant les informations suivantes : intérêts 70 €, frais bancaires 12 € et net porté au crédit du compte : 17 549 €. NB : la société utilise toutes les subdivisions du compte 511.

7 – Le 20/08/N, la société règle un acompte sur une commande de marchandises à un fournisseur français, le virement bancaire est de 2 500 €.

8 – Le 24/08/N, la société règle par virement la facture du fournisseur américain. Le cours du dollar est de 0,88 \$ pour 1 €.

9 – Le 27/08/N, la société reçoit la livraison et la facturation des marchandises à la suite de la commande du 20/08/N pour un montant de 14 500 € HT. Le règlement est effectué immédiatement par chèque bancaire.

10 – Le 29/08/N, la société reçoit le paiement de la facture du 11/08/N.

Travail à faire : Enregistrez au livre-journal toutes les opérations du mois d'août relatives aux opérations décrites. La liquidation de la TVA d'août n'est pas demandée.

Partie B – Liquidation de la TVA mensuelle

Dans le cadre de la liquidation mensuelle de la TVA, vous disposez des éléments suivants pour le mois de février N :

- Le Chiffre d'Affaires hors taxes (CA) de la société pour le mois de février est de 1 800 980 € et il se décompose comme suit :
 - 45 % du CA relève d'opérations soumises au taux réduit de TVA soit 5,5 % ;
 - 55 % du CA relève d'opérations soumises au taux normal de TVA soit 20 %.
- La société a comptabilisé à l'actif des immobilisations pour 350 876 € dont un véhicule de tourisme facturé 24 542 € TTC.
- Le droit à déduction de TVA pour les achats de biens et services du mois est de 188 482,35 €.
- La société a également fait des achats réglés au comptant en Allemagne pour un montant de 35 678 €.

Si la société est en crédit de TVA, elle en demandera le remboursement. Dans cette éventualité, ce dernier sera crédité le 15 du mois suivant.

Travail à faire : Liquidez la TVA du mois et enregistrez les écritures comptables qui en découlent au livre-journal de l'entreprise.

EXERCICE N° 2 – Immobilisation et subvention

Partie A – Acquisition d'une machine-outil

La société a acquis et mis en service, le 14/06/N, une machine-outil dont le détail en HT s'établit comme suit :

- prix d'achat : 263 000 €
- frais de montage : 15 000 €
- essais : 2 000 €
- formation du personnel : 4 000 €

L'amortissement économiquement justifié est le dégressif sur 5 ans (coefficient 1,75).

La société reçoit le 20/06/N, une notification d'attribution d'une subvention d'investissement de l'État pour 80 000 €. La subvention est versée par virement bancaire le 30/06/N.

L'exercice comptable coïncide avec l'exercice civil et toutes les annuités sont à arrondir à l'euro le plus proche.

Travail à faire :

1 – Établissez le tableau d'amortissement complet du matériel.

2 – Enregistrez au livre-journal de la société les écritures que vous jugerez nécessaires concernant l'acquisition, la subvention et les amortissements au titre de l'exercice N.

Partie B – Subventions

1 – Citez les différentes subventions que peut percevoir une entreprise.

2 – Définissez en une phrase ce qu'est une subvention assortie d'une clause d'inaliénabilité et indiquez quel est son impact en comptabilité.

EXERCICE N° 3

Partie A – Résultat fiscal

Vous disposez des éléments suivants :

- Le Résultat Courant avant Impôt (RCAI) est de 300 500 €.
- La société a comptabilisé des amortissements excédentaires sur le véhicule de tourisme pour 2 140 €.
- Elle a payé une contravention pour 1 080 €.
- Elle a enregistré une provision pour amende fiscale de 15 000 €.
- Elle a réalisé une plus-value à long terme pour 80 000 €.
- Elle a enregistré des acomptes au titre de l'impôt sur les sociétés pour 70 000 €.

NB : La société ne peut pas prétendre au taux réduit de l'impôt sur les sociétés. Le taux d'imposition à l'impôt sur les sociétés est de 33,1/3 %, la plus-value à long terme est imposée au taux de 15 %. La société clôture son exercice au 31/12/N. Le règlement de l'impôt intervient le

15/04/N+1.

Travail à faire : Déterminez le résultat fiscal de la société, liquidez l'impôt sur les sociétés dû, puis enregistrez au livre-journal de l'entreprise, les écritures qui en découlent.

NB : Les acomptes d'impôt sur les sociétés N+1 ne sont pas demandés.

Partie B – Augmentation de capital

La société décide de procéder à une augmentation de capital en numéraire comme suit :

50 000 nouvelles actions au prix de 180 €.

Le capital social de la société avant augmentation est de 100 000 actions à 150 €.

La valeur mathématique de l'action avant augmentation est de 210 €.

La souscription et l'encaissement lié ont lieu le 26/02/N.

Travail à faire :

1 – Déterminez le montant de la prime d'émission et le montant du Droit Préférentiel de Souscription (DPS).

2 – Combien devra déboursier un nouvel actionnaire pour acheter une action ?

3 – Enregistrez au livre-journal les écritures relatives à l'augmentation de capital.

EXERCICE N° 4

Partie A – Bilan fonctionnel

Vous disposez du bilan au 31/12/N (ci-après) de la société PALOMA et des informations complémentaires suivantes :

- Les charges constatées d'avance sont des charges d'exploitation.
- Les produits constatés d'avance sont des produits d'exploitation.
- Les dettes fiscales et sociales sont des dettes d'exploitation.
- Les autres créances sont des créances hors exploitation.
- Les autres dettes sont des dettes hors exploitation.
- Financement d'un multi-copieur par crédit-bail (contrat du 01/01/N-1) aux conditions suivantes :
 - valeur du multi-copieur au contrat : 15 000 € ;
 - durée du contrat : 5 ans.
- Intérêts Courus Non Échus (ICNE) sur emprunts : 980 €.
- Effets Escomptés Non Échus (EENE) : 1 300 €.

Travail à faire :

1 – Établissez le bilan fonctionnel de la société à partir du bilan au 31/12/N.

2 – Calculez le FRNG (fonds de roulement net global), le BFR (besoin en fonds de roulement)

et la trésorerie.

3 – Rédigez une analyse du bilan fonctionnel en une demi-page au maximum.

Bilan au 31/12/N de la société PALOMA

| Actif | | | Passif | | |
|--------------------------------------|----------------|----------------------|----------------|--|----------------|
| | Brut | Amort. Provisions | Net | | |
| <u>Actif immobilisé</u> | | | | <u>Capitaux propres</u> | |
| - Immobilisations incorporelles | 14 000 | 1 360 | 12 640 | - Capital social | 210 000 |
| - Immobilisations corporelles | 276 500 | 74 000 | 202 500 | - Réserves | 38 340 |
| - Immobilisations financières | 32 000 | 1 200 | 30 800 | - Résultat de l'exercice | 1 500 |
| Sous-total | 322 500 | 76 560 | 245 940 | Sous-total | 249 840 |
| <u>Actif circulant</u> | | | | <u>Provisions</u> | |
| - Stocks | 18 000 | 1 200 | 16 800 | - Provisions | 5 000 |
| - Clients et comptes rattachés | 24 000 | 4 000 | 20 000 | | |
| - Autres créances | 1 000 | | 1 000 | Sous-total | 5 000 |
| Sous-total | 43 000 | 5 200 | 37 800 | <u>Dettes</u> | |
| <u>Disponibilités</u> | | | | - Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédits (2) | 25 000 |
| - Valeurs mobilières de placement | 3 000 | 500 | 2 500 | - Fournisseurs et comptes rattachés | 7 200 |
| - Disponibilités (autres que caisse) | 5 000 | | 5 000 | - Dettes fiscales et sociales | 3 500 |
| | | | | - Autres dettes | 2 000 |
| Sous- total | 8 000 | 500 | 7 500 | Sous-total | 37 700 |
| - Charges constatées d'avance | 2 000 | | 2 000 | - Produits constatés d'avance | 800 |
| - Écart de conversion actif (1) | 100 | | 100 | | |
| Total général | 375 600 | 82 260 | 293 340 | Total général | 293 340 |
| (1) Sur créances clients | | | | (2) dont Concours Bancaires Courants et soldes créditeur de banque | 5 000 |

Partie B – Comptabilité de gestion

1 – Indiquez en quelques phrases ce qu'est le coût marginal et l'intérêt de le déterminer.

2 – Définissez le seuil de rentabilité et son mode de calcul.

